

Longueuil, le 13 février 2026

PAR COURRIEL

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4
ministre@finances.gouv.qc.ca

Monsieur Donald Martel
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 4X6
ministre@mapaq.gouv.qc.ca

Objet : Consultations prébudgétaires 2026-2027 – Propositions des Éleveurs de porcs du Québec

Monsieur le Ministre,

Au nom des Éleveurs de porcs du Québec (les Éleveurs), nous vous remercions de l'occasion qui nous est offerte de contribuer à la réflexion de votre gouvernement dans le cadre de la préparation du prochain Budget du Québec. Les propositions que nous présentons ici visent notamment à appuyer votre gouvernement dans la réalisation des ambitions de la *Politique bioalimentaire 2025-2035*, tout en assurant la prospérité, la durabilité et la résilience de la filière porcine qui demeure un pilier du secteur agricole, de l'économie régionale et de l'autonomie alimentaire du Québec.

Permettez-nous tout d'abord de vous dire quelques mots sur notre production. Présents dans toutes les régions du Québec, nous regroupons 2 445 éleveurs et éleveuses répartis sur 2 228 sites de production dans toutes les régions du Québec. Au total, la filière soutient 38 000 emplois et génère 3,7 G\$ en retombées économiques, qui contribuent à la vitalité d'entreprises et d'activités économiques dans les communautés rurales. Avec une production locale qui répond à plus de 80 % des besoins en viande de porc du Québec, les Éleveurs participent directement à l'autonomie alimentaire et à la sécurité d'approvisionnement en plus de contribuer à l'atteinte des objectifs d'exportation du gouvernement.

Des efforts considérables pour rétablir l'équilibre de la filière

Au cours des dernières années, la capacité d'abattage au Québec a considérablement diminué. Cette situation découle de facteurs multiples hors du contrôle des Éleveurs. Mentionnons

notamment la pandémie, les conflits de travail dans les abattoirs et la fermeture de certaines installations. Ces événements ont fragilisé l'équilibre de notre filière, causant un désalignement entre la production porcine et la capacité d'abattage disponible.

Face à cette réalité, les Éleveurs ont déployé des efforts majeurs pour stabiliser la filière, notamment l'important rabais accordé aux acheteurs autorisés dans la convention de mise en marché du porc et l'instauration du *mécanisme de retrait temporaire de la production*.

Depuis maintenant quatre ans, les Éleveurs ont pris les actions nécessaires et consenti à des pertes financières pour assurer la pérennité de la production en toute cohérence avec les mécanismes de la convention de mise en marché du porc, dont la renégociation est débutée depuis le mois de janvier.

La filière porcine québécoise peut répondre à la demande mondiale

Les perspectives à moyen et long terme sont favorables. Les prévisions de marché indiquent que la demande mondiale de protéines porcines poursuivra sa croissance. D'ici 2030, la consommation mondiale de porc devrait augmenter de 5 %. Le Québec, reconnu pour la qualité exceptionnelle de son produit et la rigueur de ses normes, doit garder sa place de leader mondial pour répondre à cette demande.

Dans un tel contexte, les Éleveurs doivent pouvoir compter sur un environnement d'affaires prévisible, stable et soutenable, propice à la planification, à l'investissement et à l'innovation. Le gouvernement du Québec joue à cet égard un rôle déterminant par ses programmes de financement, de soutien à l'investissement et d'appui aux régions.

Recommandations des Éleveurs de porcs du Québec

Afin d'assurer la vitalité et la pérennité de la filière porcine québécoise ainsi que de favoriser l'investissement par les éleveurs et éleveuses, nous présentons ci-dessous des mesures ciblées qui permettront de répondre efficacement aux enjeux actuels et futurs.

1. Sécurité du revenu : maintenir le financement actuel de la Financière agricole du Québec (FADQ)

La FADQ pilote actuellement une démarche visant à actualiser les outils de gestion des risques et de la protection du revenu en production porcine. Advenant que des changements aux programmes réduisent le niveau de soutien, il faut que les fonds ainsi dégagés soient réinvestis dans d'autres mesures de soutien, tel que s'y est engagé le précédent ministre de l'Agriculture. Dans un contexte d'instabilité des marchés, une diminution du soutien gouvernemental compromettrait la rentabilité des fermes et la capacité du Québec à maintenir un approvisionnement local fiable.

2. Soutien aux investissements : programme de 66 M\$ sur deux ans pour répondre aux attentes sociétales

Les Éleveurs recommandent la mise en place d'un programme d'investissement visant à poursuivre l'adoption de pratiques durables et à répondre aux attentes sociétales en matière de bien-être animal. Ce programme comprend:

- 63 M\$ pour le retrait des cages de gestation et la transition vers l'élevage en groupe.
- 3 M\$ pour l'installation de compteurs d'eau afin d'améliorer la santé animale et optimiser la gestion de l'eau.

De plus, les projets suivants devraient être financés par le MAPAQ puisqu'ils sont structurants pour le développement du secteur porcin québécois et permettront de répondre à plusieurs demandes répétées du ministère en connaissance du secteur :

- 250 000 \$ pour le recensement des bâtiments d'élevage porcin.
- 500 000 \$ pour un projet pilote d'installation de ventilateurs à l'abattoir de Saint-Esprit visant à améliorer le bien-être animal.

Ces investissements contribuent directement à l'un des objectifs de la Politique bioalimentaire, qui vise à « améliorer la santé et le bien-être des animaux¹ », tout en renforçant la compétitivité et l'innovation en production porcine.

Aussi, nous nous permettons de vous recommander la mise en place d'un programme d'aide à l'investissement dans les abattoirs afin de moderniser et optimiser leurs opérations. En effet, nos membres constatent fréquemment des bris d'équipement nuisant ainsi à un écoulement ordonné des porcs d'abattage.

3. Dynamisme économique régional : reconnaître dans les programmes la réalité des régions éloignées

Certaines régions, notamment Charlevoix et Charlevoix Est, font face à des coûts d'exploitation plus élevés liés au transport des grains, aux intrants et à la main-d'œuvre. Ce territoire compte 48 bâtiments de production et 67 000 porcs produits annuellement. Nous recommandons:

- De reconnaître les coûts additionnels auxquels font face ces producteurs et productrices et;
- D'inclure la MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est dans la liste des régions périphériques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

¹ *Ibid.*, p. 54

Soutenir les producteurs et productrices des régions éloignées s'inscrit pleinement dans la vision de votre gouvernement, qui veut renforcer le dynamisme des territoires et valoriser le potentiel bioalimentaire dans tout le Québec.

Conclusion

Depuis 2014, chaque dollar investi par le gouvernement du Québec en soutien à la production porcine a permis de générer 27 dollars de capitaux étrangers, principalement grâce aux exportations qui sont réinjectées dans l'économie des régions du Québec. Peu d'interventions gouvernementales offrent un effet de levier aussi important à la fois pour la croissance économique, le développement régional, l'autonomie alimentaire et la réponse aux attentes sociétales des Québécois et des Québécoises.

Les Éleveurs souhaitent travailler de concert avec votre gouvernement afin d'assurer la durabilité, la compétitivité et la stabilité de notre filière. Nos propositions sont ciblées, elles ne requièrent que des ajustements limités qui auront des impacts concrets et importants, impacts qui participeront pleinement à la mise en œuvre de la vision de votre gouvernement.

Nous vous invitons à considérer nos recommandations et nous sommes disposés à poursuivre le dialogue avec vous et votre équipe pour assurer la pérennité et la compétitivité de notre secteur, au bénéfice de toutes les régions du Québec.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Louis-Philippe Roy
Président
Les Éleveurs de porcs du Québec



Sophie Perreault
Directrice générale
Les Éleveurs de porcs du Québec

cc. Katlyn Langlais, sous-ministre adjointe à la politique budgétaire
Bernard Verret, sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Alexandre Moreau, directeur de cabinet adjoint, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Mélissa Talbot, conseillère politique, cabinet du Premier ministre
Thierry Fournier, conseiller politique, cabinet du ministre des Finances